|  |  |
| --- | --- |
| **Université Mohammed Lamine Debaghine Sétif 2** **Faculté des lettres et des langues** **Département de langue et littérature anglaises**  | **Chargée de cours : Dr Oumaima BENDAAMOUCHE**✉**bendaamouche.oumaima@yahoo.com** |
| **Module : FLE** | **Niveau : L1** | **Section : A-B-C** | **Groupe : 1 à 6** |
| **Cours N° 6 : les espèces de mots**  |
| **Remarques : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………** |

|  |
| --- |
| 1. **Espèces de mots**

Les mots s'unissent dans des propositions et des phrases qui constituent le discours.Il y a neuf parties du discours, c'est-à-dire neuf espèces de mots, qui sont : **le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, et l'interjection.**1. **Mots variables et mots invariables**

**Cinq** de ces mots sont **variables**, c'est-à-dire qu'ils **peuvent changer de forme**. Ce sont : **le nom, l'article l'adjectif, le pronom et le verbe**.**Quatre** de ces mots sont **invariables**, c'est-à-dire qu'ils ne **changent jamais de forme** ; ce sont : **l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.**1. **Valeur des mots**
* **Le nom** désigne les personnes et les choses.
* **L'article** indique que ces personnes et ces choses sont déterminées.
* **L'adjectif** marque les qualités des personnes et des choses désignées par les noms.
* **Le pronom** remplace les noms qu'on ne peut pas répéter, ou désigne directement les êtres à la place des noms.
* **Le verbe** indique l'état dans lequel sont les personnes ou les choses, ou l'action qu'elles font.
* **L'adverbe** modifie ordinairement le sens du verbe.
* **La préposition** et **la conjonction** servent à unir les autres mots entre eux.
* **L'interjection** marque une exclamation.
1. **Radical, terminaison, racine.**

Dans le mot **variable**, ce n'est pas le mot tout entier qui change. * La partie du mot qui ne change pas s'appelle le radical ;
* La partie du mot qui change s'appelle terminaison ou désinence. Dans *homme, hom* est le radical et mela terminaison.

On réserve plus spécialement le nom de désinence aux lettres placées à la fin des mots variables pour indiquer **le genre, le nombre, la personne, le temps, et le mode.*** Il ne faut pas confondre **le radical** avec **la racine**.
* La racine est la partie primitive du mot ; elle se trouve dans le radical.
* Le radical peut être identique à la racine ; il peut aussi en différer soit par suite d'altérations, soit par suite d'additions de lettres ou de syllabes.

Ainsi la racine *hom* se retrouve pure, altérée ou accrue, dans chacun des mots suivants:*homme, hommage ; humain, humanité ; inhumain,* *inhumanité ; etc.*1. Valeur des désinences.

Les lettres ou les syllabes dont la désinence se compose indiquent selon les cas le genre, le nombre, la personne des mots et dans le verbe, le groupe, le temps et le mode.1. Le genre

Par genre d'un mot, on entend un caractère distinctif de ce mot, provenant de ce qu'il désigne un être mâle ou un être femelle. Il y a deux genres principaux :* 1. Le masculin, commun à tous les mots désignant des êtres mâles. Ex. : *homme, chat…*
	2. Le féminin, commun à tous les mots désignant des êtres femelles. Ex. : *femme, chatte*.

**Remarque :**Des raisons d'analogie, d'étymologie, d'homophonie, etc. ont fait ranger dans l'un ou l'autre groupe les noms d'êtres inanimés : *char, charrette*.Le latin avait un troisième genre, le neutre. Il n'en est resté en français que des traces dans les adjectifs et surtout dans les pronoms : *l'utile, l'agréable, cela, quoi*, etc. Le neutre français se confond pour la forme et la construction avec le masculin.1. Le nombre

On appelle nombre un caractère distinctif des mots provenant de ce qu'ils désignent un ou plusieurs êtres. Il y a en français deux nombres :* Le singulier, commun à tous les mots qui ne désignent qu'un seul être. Ex. : le chasseur, son chien, un lièvre…
* Le pluriel, commun à tous les mots désignant plusieurs êtres. Ex. : deux chasseurs, quatre chiens, trois lièvres.
1. La personne

On appelle personne le caractère distinctif d'un mot provenant du rôle joué dans le discours par l'être qu'il désigne. * S'il désigne l'être qui parle, il est de la première personne : *je chante; ma voix* ;
* S'il désigne l'être à qui l'on parle, il est de la seconde personne : *tu ris ; tes lèvres ;*
* S'il désigne l'être dont on parle, il est de la troisième personne : *il joue ; ses jouets*.
* Il y a ainsi trois personnes du singulier et trois personnes du pluriel.

Les autres modifications n'intéressant que le verbe, nous ne les étudierons qu'avec le verbe. |